

**CONDITIONS DEFINITIVES EN DATE DU 5 mai 2008**

Type de Bons : Européen **CONCERNANT LES BONS SUR CONTRAT A TERME SUR PETROLE BRUT « BRENT »**

Exercice automatique à la Date de Maturité

EMETTEUR : BNP PARIBAS ARBITRAGE ISSUANCE B.V

- Date d'Emission : 7 mai 2008

Garant : BNP PARIBAS

- Prise ferme : BNP Paribas Arbitrage S.N.C

Tranche	Nature du Bon d'Option	Nombre de Bons émis	Contrat à Terme	Taux de conversion	Marché Organisé	Lot de Bons	Prix d'Emission
1A	Achat	2 000 000	BRENTSEP08	EUR/USD	ICE(International Continental Exchange)	10	EUR 0,27
1B	Achat	2 000 000	BRENTDEC08	EUR/USD	ICE(International Continental Exchange)	10	EUR 0,20
1C	Achat	2 000 000	BRENTJUN09	EUR/USD	ICE(International Continental Exchange)	10	EUR 0,31
1D	Vente	2 000 000	BRENTSEP08	EUR/USD	ICE(International Continental Exchange)	10	EUR 0,38
1E	Vente	2 000 000	BRENTDEC08	EUR/USD	ICE(International Continental Exchange)	10	EUR 0,43
1F	Vente	2 000 000	BRENTJUN09	EUR/USD	ICE(International Continental Exchange)	10	EUR 0,58

Tranche	Prix d'Exercice	Date d'Exercice	Date de Maturité	Code ISIN	Code Mnémonique	Code Commun
1A	USD 130	Date de Maturité	11 août 2008	NL0006241549	3688B	36235080
1B	USD 140	Date de Maturité	10 novembre 2008	NL0006241556	3689B	36235098
1C	USD 140	Date de Maturité	11 mai 2009	NL0006241564	3690B	36235101
1D	USD 110	Date de Maturité	11 août 2008	NL0006241572	3691B	36235110
1E	USD 110	Date de Maturité	10 novembre 2008	NL0006241580	3692B	36235128
1F	USD 110	Date de Maturité	11 mai 2009	NL0006241598	3693B	36235136

<b>Devise de Règlement</b>	EUR
<b>Nombre minimum de Bons négociables sur Euronext Paris</b>	1 000 Bons d'Option par tranche (ou, au-delà de ce nombre, par multiple entier de 1 000 Bons d'Option)
<b>Modalités de Règlement</b>	Règlement en Espèces
<b>Clause de Radiation</b>	La radiation des Bons d'Option sur Euronext Paris S.A. interviendra à l'ouverture du cinquième Jour de Bourse précédant la Date de Maturité (cette date étant exclue), sous réserve de toute modification de ce délai par les autorités compétentes, modification pour laquelle la responsabilité de l'Emetteur et du Garant ne pourra être engagée.
<b>Modalités d'assimilation</b>	Non applicable
<b>Quotité Minimum d'Exercice</b>	Non applicable
<b>Quotité Maximum d'Exercice</b>	Non applicable
<b>Contact Investisseurs</b>	Marketing Warrants et Certificats 0 800 235 000 (n° vert), <a href="http://www.produitsdebourse.bnpparibas.fr">http://www.produitsdebourse.bnpparibas.fr</a>
<b>Référence du Prospectus de Base et du (des) Supplément(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Prospectus de Base visé par l'Autorité des Marchés Financiers (l'AMF) le 26 septembre 2007 sous le n° 07-0334 et le Supplément visé par l'AMF le 5 mars 2008 sous le n° 08-0041 ;</li> <li>- Document de Référence qui a reçu de l'AMF le n° de dépôt D.08-0108 du 13 mars 2008 ;</li> <li>- La dernière information relative au Garant peut être consultée sur le site <a href="http://www.invest.bnpparibas.com">www.invest.bnpparibas.com</a>.</li> </ul>

***Avertissement de l'Emetteur :***

*Les Bons peuvent être sujets à d'importantes fluctuations de cours, qui peuvent dans certaines circonstances, se traduire par une perte intégrale du prix d'achat des Bons. L'attention des acheteurs potentiels de Bons est attirée sur le fait qu'ils ne devront prendre leur décision d'investissement qu'après examen approfondi avec leurs propres conseils de l'adéquation de ces Bons au regard de leur situation financière.*

Vous pouvez obtenir d'autres informations sur l'ICE(International Continental Exchange) sur le site internet : [www.theice.com](http://www.theice.com)